

SÉANCE ORDINAIRE
14 AOÛT 2013

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi 14 août 2013, à 19h30, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

France Tanguay	(représentante de Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Serge Boutin	(représentant de Saint-Camille)
Charles Therrien	(Saint-Cyprien)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Suzanne C. Guenette	(Saint-Louis)
René Leclerc	(Saint-Luc)
Marielle Lemieux	(Saint-Magloire)
Jean-Simon Maheux	(représentant de Saint-Prosper)
Rock Carrier	(représentant de Sainte-Rose-de-Watford)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

formant quorum sous la présidence de Monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Hector Provençal, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2013-08-01

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN PARADIS,
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- 1. Ouverture de la séance.**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2013, et suivi.**
- 4. Compte rendu du comité administratif du 24 juillet 2013, et suivi.**
- 5. Rencontre : (s'il y a lieu)**
- 6. Intervention et/ou dossiers du CLD :**
 - Aucun dossier à présenter.
 - Ratification des projets du comité de diversification du 18 juin 2013.
- 7. Dossiers en aménagement et développement du territoire :**
 - Aucun dossier à présenter.

- 8. Dossiers du Pacte rural :**
 - Aucun dossier à présenter.
- 9. Affaires courantes :**
 - 9.1 Intervention du préfet suite à diverses rencontres et réunions.
 - 9.2 Projet de piste cyclable :
 - Voir réponse du ministre;
 - Suivi du dossier (action à prendre).
 - 9.3 Nomination d'un représentant au CA du Centre Universitaire des Appalaches.
 - 9.4 Résolution d'embauche de Monsieur Serge Vachon.
 - 9.5 Résolution d'embauche de Madame Johanne Bisson.
 - 9.6 Conseil sans papier :
 - Suite du dossier (information).
 - 9.7 MRC Robert-Cliche :
 - Discussion.
 - 9.8 Résolution # 169-07-2013 Sainte-Aurélie.
 - 9.9 Passion FM – Commandite :
 - Partenariat majeur.
 - 9.10 Date du prochain comité administratif :
 - Le 27 août 2013, à 19h00, à la salle des maires.
 - 9.11 Résolution pour autorisation de signature pour les documents liés à l'entente de développement culturel avec le MCCCCF (préfet et DG).
 - 9.12 Plan d'aménagement et de gestion Parc du Massif du Sud :
 - Résolution pour une demande d'avis officiel auprès du MAMROT.
 - 9.13 Contrat de déneigement.
 - 9.14 MRC du Haut-St-François :
 - Demande d'appui.
- 10. Autres rapports de comités, rencontres et colloques.**
- 11. Administration :**
 - 11.1 Listes des comptes à payer :
 - Nouvelle formule.
 - 11.2 État des encaissements et déboursés.
- 12. Correspondance et communications.**
- 13. Varia :**
- 14. Période de questions.**
- 15. Clôture de la séance.**

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-02

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2013, ET SUIVI:

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SUZANNE C. GUENETTE, ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2013 soit adopté et signé avec la modification suivante : la numérotation des résolutions 2013-05-21 et 2013-05-22 soit remplacée par 2013-06-21 et 2013-06-22.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

4.0 COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 24 JUILLET 2013, ET SUIVI:

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

5.0 RENCONTRE :

Aucune rencontre lors de cette séance.

6.0 INTERVENTION ET / OU DOSSIERS DU CLD :

- **RATIFICATION DES PROJETS DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU 18 JUIN 2013:**

2013-08-03

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de treize mille trois cent cinquante dollars (13 350\$) à la municipalité de Sainte-Justine à partir du Fonds de diversification et de développement pour financer son recours à la firme de consultants « Fondation Rues Principales » en vue de l'élaboration d'une démarche de revitalisation du village.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-04

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHARLES THERRIEN,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de dix-huit mille dollars (18 000\$) à la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis à partir du Fonds de diversification et de développement pour financer son recours à la firme de consultants en vue de l'élaboration d'une démarche de revitalisation du village.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-05

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHARLES THERRIEN,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires approuve la recommandation formulée par le comité de diversification et de développement à l'effet d'accorder une aide financière maximale de mille quatre-vingts dollars (1080\$) à la municipalité de Sainte-Aurélie à partir du Fonds de diversification et de développement pour la mise à niveau de l'étude de faisabilité technique et économique pour le chauffage à la biomasse forestière (granules) d'un réseau de chaleur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

7.0 DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE:

Aucun dossier lors de cette séance.

8.0 DOSSIERS DU PACTE RURAL :

Aucun dossier lors de cette séance.

9.0 AFFAIRES COURANTES :

9.1 Interventions du préfet suite à diverses rencontres et réunions :

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

2013-08-06

9.2 Projet de piste cyclable, demande de suivi dans le dossier du projet de la piste cyclable et de l'utilisation de la voie ferrée du Québec Central, subdivision Chaudière :

CONSIDÉRANT QUE la demande d'entente pour l'utilisation de la voie ferrée du Québec Central datée du 16 août 2012 adressée au ministre délégué aux Transports, Monsieur Norman MacMillan est demeurée sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE la résolution #2012-08-18, portant sur le même sujet, a été adressée au ministère des Transports du Québec le ou vers le 5 octobre 2012 est également demeurée sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Transports actuel, Monsieur Sylvain Gaudreault, a, le 17 mai 2013, fait parvenir une lettre au président de la CRÉ Chaudière-Appalaches ainsi qu'à Monsieur Maurice Bernier président de la CRÉ de l'Estrie dont voici un extrait :

« Par ailleurs, le Ministère surseoira à toute autre demande ayant des incidences sur le maintien de l'intégrité du réseau du CFQC et ayant des impacts majeurs sur d'éventuelles opérations ferroviaires, et ce, tant qu'un cadre d'intervention gouvernemental en transport ferroviaire n'aura pas été mis en place. »

CONSIDÉRANT QUE la demande d'utilisation de la voie ferrée du Québec Central est le point crucial pour le développement du projet de réalisation d'une piste cyclable sur le territoire des Etchemins visant à rejoindre la Véloroute de la Chaudière;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,
ET RÉSOLU

QUE la présente résolution soit acheminée au ministre Sylvain Gaudreault, lui demandant de reconsidérer la demande de la MRC des Etchemins au niveau de l'utilisation de la voie ferrée du Québec Central;

QUE cette résolution soit également acheminée à l'attention de Monsieur Éric Archambault du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-07

9.3 Nomination d'un représentant au CA du Centre Universitaire des Appalaches:

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,
ET RÉSOLU

QUE Madame Suzanne C. Guenette soit et est nommée comme représentante de la MRC des Etchemins au conseil d'administration du Centre Universitaire des Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-08

9.4 Résolution d'embauche de Monsieur Serge Vachon :

CONSIDÉRANT QUE l'opérateur du centre de traitement des boues de la MRC des Etchemins Monsieur Sylvain Royer a remis sa démission et terminé son emploi le 28 juin dernier;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires autorise l'embauche de Monsieur Serge Vachon à titre d'opérateur du centre de traitement des boues (salarié auxiliaire : classe 2, niveau 1, échelon 7) au salaire annuel, au moment de l'embauche, de 38 443\$; les autres conditions d'emploi étant prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-09

9.5 Résolution d'embauche de Madame Johanne Bisson :

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins doit combler le poste de secrétaire-réceptionniste pour un remplacement d'un congé de maladie et qu'elle a retenu la candidature de Madame Johanne Bisson;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,
ET RÉSOLU

QUE le Conseil des maires autorise l'embauche de Madame Johanne Bisson à titre de secrétaire-réceptionniste pour une période de 3 mois à partir du 2 juillet 2013 (salarié auxiliaire : classe 1, niveau 1, échelon 3) au salaire annuel, au moment de l'embauche, de 29 443\$; les autres conditions d'emploi étant prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9.6 Conseil sans papier :

Le directeur général adjoint, Monsieur Martin Roy, fait part des démarches en cours pour l'acquisition de quinze ordinateurs portables pour éventuellement tenir les séances du conseil sans papier. Après l'obtention des prix pour les acquisitions d'équipement, le tout sera présenté au Conseil des maires pour décision.

2013-08-10

9.7 MRC Robert-Cliche (demande d'appui pour taxes scolaires) :

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une discussion concernant la demande d'appui de la MRC Robert-Cliche par sa résolution numéro 5076-13 concernant l'opposition de cette dernière à toute hausse de la taxe scolaire par la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin;

CONSIDÉRANT QU'il a été proposé par Monsieur le maire Denis Boutin d'appuyer cette demande d'appui;

CONSIDÉRANT QU'après un vote à main levée dont la majorité a voté contre cette demande;

Ladite demande d'appui est rejetée.

ADOPTÉE.

9.8 Résolution # 169-07-2013 Sainte-Aurélie :

Ce document est jugé irrecevable.

2013-08-11

9.9 Passion FM – Commandite :

IL EST PROPOSÉ PAR LE MAIRE CHARLES THERRIEN,
ET RÉSOLU

De verser la somme de 500,00\$ plus taxes applicables au profit de Passion FM dans le cadre du souper bénéfice de cet organisme qui se tiendra le 28 août prochain à Saint-Lazare;

D'acheter 2 billets pour le souper bénéfice au montant de 75,00\$ chacun.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9.10 Date du prochain comité administratif :

Un rappel est fait aux maires et aux mairesses que, tel que convenu, ils sont conviés à une rencontre d'information suite au **projet de règlement** adopté en juin dernier. Ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions du règlement relatif à la protection et la mise en valeur de la forêt privée.

La rencontre aura lieu à huis clos, bien entendu, et chacun d'entre-eux sera invité à poser toutes les questions jugées utiles à la compréhension des modifications proposées. D'ailleurs, Monsieur Yoland Bédard, ingénieur forestier, sera présent et disposé à répondre à leurs questions.

La rencontre se tiendra à la salle du conseil de la MRC, le mardi 27 août, à compter de 19h00.

Les informations (résolutions) seront transmises autour du 19 août 2013 à chacun des maires tel que demandé.

2013-08-12

9.11 Résolution pour autorisation de signature pour les documents liés à l'entente de développement culturel avec le MCCCF (préfet et DG.) :

IL EST PROPOSÉ PAR LA MAIRESSE MARTINE BOULET,
ET RÉSOLU

D'autoriser le préfet et le directeur général à signer les documents concernant l'addenda à la bonification de l'entente de développement culturel en lien avec le projet « Route des Créateurs ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2013-08-13

9.12 Consultation plan d'aménagement et de gestion parc du massif du sud :

CONSIDÉRANT QUE les MRC de Bellechasse et des Etchemins veulent adopter un plan d'aménagement et de gestion du Parc régional du Massif du Sud;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration et l'adoption de ce plan fait suite aux obligations des MRC spécifiées à l'entente générale pour l'exploitation du Parc régional du Massif du Sud;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu à cette entente que les MRC doivent recevoir un avis gouvernemental avant l'adoption du plan d'aménagement et de gestion;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE SUZANNE C. GUENETTE,
ET RÉSOLU

QUE le directeur général de la MRC soit autorisé à transmettre à la direction régionale du MAMROT ledit projet de plan d'aménagement et de gestion afin d'obtenir un avis gouvernemental avant qu'il soit adopté par le Conseil de la MRC.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9.13 Contrat de déneigement

Tel que recommandé par le comité administratif, la MRC des Etchemins a lancé un appel d'offres pour le déneigement du stationnement selon deux options, trois ans ou cinq ans.

2013-08-14

9.14 MRC du Haut-St-François (demande d'appui), préfet élu au suffrage universel, demande d'accès au libre choix : résolution numéro 2013-05-5195 :

IL EST PROPOSÉ PAR LA MAIRESSE MARIELLE LEMIEUX,
ET RÉSOLU

D'appuyer la résolution n° 2013-05-5195 de la MRC du Haut-Saint-François dans le cadre de sa demande;

De faire parvenir une copie de la résolution d'appui 2013-08-14 de la MRC des Etchemins au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

10.0 AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES :

Aucun rapport n'a été présenté lors de cette séance.

2013-08-15

11.0 ADMINISTRATION :

11.1 Listes des comptes à payer :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,
ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant 883 838.29\$ incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au livre des minutes des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

11.2 État des encaissements et déboursés :

État transmis avec l'avis de convocation.

12.0 CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS :

1. **Gouvernement du Québec.**

- a. **Mamrot :** Le ministre Gaudreault confirme que des sommes sont à nouveau disponibles dans le programme Réno-Village par le biais de la SHQ. Ainsi, une enveloppe initiale de 250,000\$ est allouée à la MRC des Etchemins pour la programmation 2013-2014.
- b. **Mamrot :** Réception d'un chèque au montant de 50,000\$ représentant la première tranche de paiement pour l'année 2013-2014 de la subvention consentie dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD).
- c. **Mtq :** Le ministre accorde une subvention de 30,000\$ (pour l'année 2013) pour la poursuite du projet de Transport collectif sur le territoire. Ayant reçu une subvention de 13,000\$ en 2012, pour le même projet, le ministre annonce un ajustement de notre subvention de 6,964\$ en vue de compléter la totalité de ladite subvention portant ainsi le total au montant de 19,964\$ pour cette même année.
- d. **Cabinet de la ministre Agnès Maltais :** Accusé réception du document « Revitalisation des Etchemins ».
- e. **Ministère de la Sécurité publique :** Le sous-ministre avise (par poste certifiée) la MRC que l'entente de service de police (SQ) signée le 11 juillet 2004 prendra fin le 10 juillet 2014. Une nouvelle entente sera à négocier à partir d'un nouveau modèle qui est en cours d'élaboration en ce moment.
- f. **Ministère des finances et de l'économie (MFE) :** Réception d'un chèque au montant de 458,204\$ représentant la contribution de base au développement local et à l'entrepreneuriat, pour l'année 2013.
- g. **Président du Conseil du trésor et MAMROT :** Lettre d'information concernant la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.
- h. **Mamrot :** Accusé réception concernant la demande d'appui de la MRC de Montmagny au niveau de la Loi sur la fiscalité.
- i. **Mamrot :** Accusé réception de la résolution de la MRC concernant le rétablissement des crédits budgétaires de la CRÉ.
- j. **Cabinet de la ministre Agnès Maltais :** Accusé réception de la résolution concernant les crédits budgétaires de la CRÉ.
- k. **Ministère de la Santé et des Services sociaux :** Invitation adressée au préfet à participer à la 2^e Conférence internationale des villes amies des aînés qui se tiendra à Québec du 9 au 11 septembre prochain.
- l. **Mamrot :** Confirmation, par le sous-ministre, de l'adoption du règlement 111-13 concernant l'inclusion, au périmètre urbain de Lac-Etchemin, des deux secteurs totalisant approximativement 33 hectares.
- m. **Cabinet de la ministre Agnès Maltais :** Accusé réception de la lettre datée et signée le 29 juillet dernier par le préfet concernant la résolution no. 169-07-2013 de la Municipalité de Sainte-Aurélie.
- n. **Ministère des finances :** Réception d'un chèque au montant de 18,750.00\$ soit 15% du montant de 125,000.00\$ que la firme CIMA+ a soumis lors de l'appel d'offres de service concernant le programme PIIRL du MTQ.
- o. **Résolution # 115-13 Ste-Justine.**
- p. **Député Beauce-Sud :** Accusé réception de la lettre datée du 29 juillet 2013 concernant la résolution # 169-07-2013 adoptée par le conseil municipal de Ste-Aurélie.
- q. **MTQ : Cinémomètre photographiques–Rencontre d'information.**

2. **Réseau BIBLIO de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches.**
 - a. Réception du rapport annuel 2012-2013.
3. **Carrefour Jeunesse-Emploi.**
 - a. Réception du rapport annuel 2012-2013.
4. **Municipalité de Saint-Magloire.**
 - a. La municipalité avise le Conseil des maires par sa résolution no.13-06-13 de la nomination d'un maire suppléant, soit monsieur Régent Théberge, en l'absence de la mairesse Marielle Lemieux.
5. **TACA.**
 - a. Copie de la résolution d'appui à la CRÉ dans le cadre de la reconduction des crédits budgétaires que celle-ci réclame au gouvernement du Québec et dont la MRC des Etchemins a déjà fait parvenir sa propre résolution lors de la séance du Conseil de juin dernier.
6. **CRÉ, Chaudière-Appalaches.**
 - a. Appui au Mémoire sur les crédits à la productivité québécoise : Pour une prospérité durable au Québec.
7. **Municipalité de Sainte-Aurélie.***
 - a. Réponse à la correspondance de la MRC des Etchemins du 29 juillet 2013.

13.0 VARIA :

Aucun point n'est ajouté.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS :

Demande d'information pour le projet de la piste cyclable.

15.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER